

# **COMMUNE D'ITTRE**

**Conseil communal du  
24 septembre 2019**

# **COMMUNE D'ITTRE**

**Conseil communal du  
24 septembre 2019**

**P**

**COMMUNE D'ITTRE**

**Conseil communal du  
24 septembre 2019**

# PROGRAMME

# **COMMUNE D'ITTRE**

**Conseil communal du  
24 septembre 2019**

**S**

**COMMUNE D'ITTRE**

**Conseil communal du  
24 septembre 2019**

**STRATÉGIQUE**

# **COMMUNE D'ITTRE**

**Conseil communal du  
24 septembre 2019**

**T**

**COMMUNE D'ITTRE**

**Conseil communal du  
24 septembre 2019**

**T** RANSVERSAL

**COMMUNE D'ITTRE**

Conseil communal du  
24 septembre 2019

**P**ROGRAMME  
**S**TRATÉGIQUE  
**T**RANSVERSAL

2018-2024

# Programme Stratégique Transversal

Démarche de gouvernance locale liée à une obligation légale.

Prend appui sur la déclaration de politique communale qu'il va décliner en réelle programmation stratégique.

Il est précédé d'un diagnostic/état des lieux.

Souple et évolutif par nature. Il s'adapte aux réalités des communes et à leurs options stratégiques.

Document stratégique qui aide les communes à mieux programmer leurs politiques communales en développant une culture de la planification et de l'évaluation.

Il s'agit d'une réelle programmation stratégique qui s'appuie sur la définition d'objectifs stratégiques (OS) déclinés en objectifs opérationnels (OO) et en actions.

La stratégie s'accompagne d'une priorisation des objectifs et/ou des actions.

Elle s'appuie sur des moyens humains et financiers.

La démarche est accompagnée d'indicateurs (pour vérifier la réalisation des objectifs et des actions et, si possible, l'impact des actions sur la stratégie souhaitée). Elle se termine également par une phase d'évaluation qui permet d'affiner les démarches, de poursuivre ou d'ajuster.

17 objectifs de développement durable (ODD)

## Méthodologie

**1er étape.** Déclaration de politique communale (DPC) (22.01.2019).

**2ème étape.** Présentation en CoDIR commune/CPAS.

**3ème étape.** DG décline la DPC en huit objectifs stratégiques (interne/externe).

**4ème étape.** Mise en place d'un comité de pilotage (DG + Juriste + SAG).

**5ème étape.** DG coordonne le développement des OO et des projets/actions en concertation avec le Collège communal et notamment avec chaque Échevin référent, le responsable du service et le comité de pilotage.

**6ème étape.** Présentation au Collège communal.

**7ème étape.** Présentation au CoDIR communal.

**8ème étape.** Présentation au comité de concertation commune/CPAS.

**9ème étape.** Prise d'acte par le Conseil communal.

**10ème étape.** Transmission au Gouvernement wallon.

# Volet interne

Administration Générale

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 1** : Être une administration communale qui offre un service public moderne, efficace, efficient et de qualité, tourné vers le citoyen et qui simplifie la vie aux usagers.

Volet interne : Objectif stratégique n° 1

**Être une administration communale qui offre un service public moderne, efficace, efficient et de qualité, tourné vers le citoyen et qui simplifie la vie aux usagers**

**Objectif opérationnel n°1** : Amélioration des lieux et des outils de travail des agents communaux.

**Objectif opérationnel n°2** : Faire en sorte que les compétences des agents répondent mieux aux besoins des services et des citoyens et aux évolutions du contexte externe ou interne connues ou anticipées

**Objectif opérationnel n°3** : Définir un processus d'évaluation clair et unique.

**Objectif opérationnel n°4** : Augmenter la motivation, l'implication des agents communaux et le bien-être au travail.

**Objectif opérationnel n°5** : Mettre en place une organisation efficiente au sein des services communaux.

**Objectif opérationnel n°6** : Mettre en place une procédure de recrutement et d'engagement efficace et efficiente.

**Objectif opérationnel n°7** : Faciliter l'accès à l'information actualisée pour le citoyen.

**Objectif opérationnel n°8** : Faciliter les démarches administratives pour le citoyen en développant la digitalisation des documents administratifs.

# Volet externe

## Développement des Politiques

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 1 :** Être une commune CITTASLOW qui offre un cadre de vie de qualité pour ses citoyens et pour ses visiteurs où il fait bon vivre, sécuritaire, accueillante, propre et qui préserve son environnement, ses paysages et le bien-être du monde vivant.

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 2 :** Être une commune qui offre des structures et des services favorisant le développement harmonieux de l'enfant et de la jeunesse.

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 3 :** Être une commune sociale, solidaire et hospitalière répondant aux besoins des personnes âgées et des plus faibles.

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 4 :** Être une commune qui favorise le développement des commerces de proximité, les productions locales, les circuits courts et le développement économique.

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 5 :** Être une commune attentive à un développement harmonieux de son territoire, au maintien de son caractère rural et de son patrimoine et à une mobilité responsable.

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 6 :** Être une commune habitée par des citoyens sportifs et sensibilisés à la culture.

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 7 :** Être une commune modèle en matière de bonne gouvernance.

Volet externe : Objectif stratégique n° 1

Être une commune  
CITTASLOW qui offre un  
cadre de vie de qualité pour  
ses citoyens et pour ses  
visiteurs où il fait bon vivre,  
sécure, accueillante, propre  
et qui préserve son  
environnement, ses  
paysages et le bien-être du  
monde vivant

**Objectif opérationnel n°1** : Réduire la quantité de déchets produite sur la commune et encourager la transformation et la réutilisation de ceux-ci.

**Objectif opérationnel n°2** : Diminuer les dépôts clandestins.

**Objectif opérationnel n°3** : Préserver la faune et la flore et développer la biodiversité.

**Objectif opérationnel n°4** : Permettre aux habitants de « mieux vivre » leur commune en y renforçant les pratiques issues du milieu rural (Label CITTASLOW).

**Objectif opérationnel n°5** : Valoriser l'agriculture et l'horticulture locales.

**Objectif opérationnel n°6** : Diminuer la consommation énergétique et l'empreinte écologique de la commune.

**Objectif opérationnel n°7** : Développer la politique touristique et le folklore local.

**Objectif opérationnel n°8** : Mise en valeur du patrimoine bâti et historique.

**Objectif opérationnel n°9** : Renforcer le sentiment de sécurité dans la commune en faisant évoluer tant le volet prévention que le volet répression pour y parvenir.

**Objectif opérationnel n°10** : Contribuer à l'amélioration du bien-être animal.

Volet externe : Objectif stratégique n° 2

**Être une commune qui  
offre des structures et  
des services favorisant le  
développement  
harmonieux de l'enfant et  
de la jeunesse**

**Objectif opérationnel n°1** : Augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance.

**Objectif opérationnel n°2** : Développer et/ou adapter l'accueil temps libre ( garderies, plaines, extrascolaire).

**Objectif opérationnel n°3** : Améliorer l'accueil des enfants en bas âge dans les bâtiments et espaces publics.

**Objectif opérationnel n°4** : Renforcer la qualité de l'enseignement et de ses structures.

**Objectif opérationnel n°5** : Impliquer les jeunes dans la vie du village et dans la concrétisation de leurs projets.

**Objectif opérationnel n°6** : Développer l'accompagnement des jeunes en proie à des difficultés liées aux assuétudes.

Volet externe : Objectif stratégique n° 3

**Être une commune  
sociale, solidaire et  
hospitalière répondant  
aux besoins des  
personnes âgées et des  
plus faibles**

**Objectif opérationnel n°1** : Développer les synergies entre la commune et le CPAS.

**Objectif opérationnel n°2** : Développer et poursuivre notre plan de cohésion sociale.

**Objectif opérationnel n°3** : Augmenter l'accessibilité des services aux citoyens et des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

**Objectif opérationnel n°4** : Développer l'information en matière de santé à destination des citoyens.

Volet externe : Objectif stratégique n° 4

Être une commune qui  
favorise le  
développement des  
commerces de proximité,  
les productions locales,  
les circuits courts et le  
développement  
économique

**Objectif opérationnel n°1** : Promouvoir le commerce de proximité et les produits locaux.

**Objectif opérationnel n°2** : Favoriser l'installation d'activités économiques dans notre commune.

**Objectif opérationnel n°3** : Développer l'économie durable et collaborative sur la commune.

Volet externe : Objectif stratégique n° 5

Être une commune  
attentive à un  
développement  
harmonieux de son  
territoire, au maintien de  
son caractère rural et de  
son patrimoine et à une  
mobilité responsable

**Objectif opérationnel n°1** : Réduire les risques d'inondation sur le territoire communal.

**Objectif opérationnel n°2** : Maintenir la qualité paysagère de notre territoire.

**Objectif opérationnel n°3** : Améliorer l'harmonisation de l'habitat au sein de chaque village et plus globalement entre les trois villages.

**Objectif opérationnel n°4** : Améliorer l'égouttage et l'assainissement des eaux usées de la commune d'Ittre.

**Objectif opérationnel n°5** : Augmenter le nombre de places dans les cimetières et/ou améliorer l'aménagement de nos cimetières.

**Objectif opérationnel n°6** : Améliorer le réseau de communication sur la commune.

**Objectif opérationnel n°7** : Améliorer la mobilité sur le territoire.

**Objectif opérationnel n°8** : Améliorer / augmenter les aménagements sécurisés pour les usagers faibles et développer la mobilité douce.

**Objectif opérationnel n°9** : Encourager les modes de transports communs.

**Objectif opérationnel n°10** : Améliorer la sécurité des usagers et réduire la vitesse sur les voiries.

**Objectif opérationnel n°11** : Diminuer le nombre de logements inoccupés.

**Objectif opérationnel n°12** : Augmenter notre offre de logements publics et notamment à destination des jeunes et des aînés.

Volet externe : Objectif stratégique n° 6

**Être une commune  
habitée par des citoyens  
sportifs et sensibilisés  
à la culture**

**Objectif opérationnel n°1 :** Augmenter le nombre de sportifs sur notre territoire par la promotion du sport auprès de tous et par le développement de la politique sportive en collaboration avec les acteurs locaux (RCA, associations sportives).

**Objectif opérationnel n°2 :** Développer et faciliter l'accès à la culture pour tous.

Volet externe : Objectif stratégique n° 7

**Être une commune  
modèle en matière de  
bonne gouvernance**

**Objectif opérationnel n°1** : Améliorer la gestion des ressources financières.

**Objectif opérationnel n°2** : Optimiser les coûts de fonctionnement des structures communales et des bâtiments communaux.

**Objectif opérationnel n°3** : Mieux répondre aux besoins des citoyens en les impliquant davantage dans la vie locale.

Et après...

Mise en œuvre : DG + Administration

Evaluation : CoDIR – Collège communal

Adaptation

Merci pour votre attention !